Les français régionaux: observations sur les recherches actuelles

Jean-Claude Boulanger

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

104-04299/

LES FRANÇAIS RÉGIONAUX:

OBSERVATIONS SUR LES RECHERCHES ACTUELLES

LES FRANÇAIS RÉGIONAUX:

OBSERVATIONS SUR LES RECHERCHES ACTUELLES

par

JEAN-CLAUDE BOULANGER

responsable des travaux de néologie

Office de la langue française

SERVICE DES PUBLICATIONS
DIRECTION DES COMMUNICATIONS

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE
MONTRÉAL, 1980

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
TORONTO
JUL 22 1980
RECEIVED

COLLECTION DIRIGÉE PAR

Pierre AUGER
directeur de la terminologie
Office de la langue française

©Éditeur officiel du Québec, 1980

Dépôt légal - 2e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN-2-551-03840-5

Remarque liminaire

Le texte qui suit procède d'un exposé présenté en mai 1979 dans le cadre d'un séminaire de recherche que les terminologues de l'Office de la langue française à Québec ont tenu mensuellement au cours de l'année 1978-1979[1].

Pour les besoins de la présente publication, le texte a été revu, augmenté et mis à jour. C'est ainsi que nous lui avons adjoint un Complément bibliographique comportant quelque soixante titres. Nous avons également mis à jour la liste des termes désignant *le* ou *les* français, de même que ceux qui dénomment le français québécois. La liste originale relevait quatre-vingt-dix termes. La liste additionnelle en répertorie une quarantaine d'autres. Le total s'élève maintenant à cent trente et il est évident qu'une telle liste ne saurait prétendre à l'exhaustivité. La première liste apparaît à l'Annexe 1 et la seconde à l'Annexe 2. L'exposé du mois de mai ne faisait exclusivement référence qu'à la première liste.

---

1. D'autres études seront publiées dans la même collection. Elles constitueront un recueil dont le titre sera *Travaux de linguistique et de terminologie* 1.

Sigles et abréviations

adj.	adjectif
AUPELF	Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Montréal, Paris, Dakar)
CBA	*Canadianismes de bon aloi* (Office de la langue française, 1969)
CILF	Conseil international de la langue française (Paris)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique (France)
coll.	collaborateur(s)
DFV	*Dictionnaire du français vivant* (Bordas, 1972)
dir.	direction
GLLF	*Grand Larousse de la langue française*
IFA	*Inventaire du français d'Afrique*
N	nom
n°(s)	numéro(s)
p.	page(s)
PL	*Petit Larousse*
PR	*Petit Robert*
prédã	prédéterminant
prép.	préposition
PUL	Les Presses de l'Université Laval
t.	tome
TLF	*Trésor de la langue française* (Nancy)
TLFQ	*Trésor de la langue française au Québec* (Université Laval)
Tralili	*Travaux de linguistique et de littérature* (Strasbourg)
Traliq	*Travaux de linguistique québécoise* (Québec)
vol.	volume(s)

1. Notes sur la spatialité de la langue française

Une langue est un instrument qui sert de véhicule à la communication sociale. De ce fait, elle n'appartient jamais complètement à un seul être humain. Le français, à titre d'exemple, n'existe pas dans son intégralité dans la langue d'aucun être humain. Corollairement à cette dimension du langage, on peut affirmer que du point de vue géographique, la langue française, ou ce que nous appelons la langue française, n'existe pas dans sa plénitude sur aucun territoire où elle est en usage ou connue. Et il n'en a jamais été autrement.

Ce fait est historique: le français, dans sa spatialité, à toujours été fragmenté. Déjà au Moyen Âge, le pré-français, ce qui allait devenir le français, se présentait sous une pluralité de formes - appelées par la suite dialectes - parlées et écrites, comme le francien, le picard, le normand, le lorrain, toutes issues du latin romanisé en Gaule. "Le pays n'avait pas de centre dont il eût pu imiter, adopter la langue (1)." Même après que le francien soit devenu la langue nationale, et cela pour des raisons de centralisation administrative et politique et une situation géographique favorable, et non pas pour des raisons de prépondérance sociolinguistique de ce dialecte, les dialectes régionaux ont continué à produire pendant des siècles des picardismes, des normandismes et autres gasconnismes, qui s'inséraient tout naturellement dans la langue officielle parlée ou écrite.

Les premiers textes "français" étaient d'ailleurs fortement marqués par les régionalismes: *Les Serments de Strasbourg* (842) étaient en roman d'oïl, auquel s'ajoutaient des traits du Sud, *La Séquence de sainte Eulalie* (9e siècle) était écrite en dialecte picardo-wallon (Saint-Amand), *La Vie de saint Alexis* (1040) était aussi de la région du Nord, *La Chanson de Roland* (12e siècle) était en anglo-normand; Conon de Béthune, trouvère artésien, écrivait en picard, ce qui le faisait remarquer à la cour de Paris, et cela quatre siècles avant Vaugelas. On peut donc facilement concevoir que "dès cette époque, l'unité relative du roman [français] des textes recouvre une très

grande diversité d'où sont sortis les dialectes régionaux [..] (2)". Bien entendu, ces textes ne reproduisent "jamais fidèlement le dialecte parlé de l'auteur ou du scribe (3)". Il s'agit d'une langue écrite, baptisée *scripta* par le grand romaniste Louis Remacle, "commune à tout le domaine d'oïl, mais colorée, selon les régions, de traits dialectaux plus ou moins nombreux (4)".

À partir de cette constatation faite au fil des siècles, on ne peut qu'admettre encore aujourd'hui l'existence de formes diverses du français: des dialectes, des patois, des créoles, des "jouals", et ainsi de suite, la liste pouvant s'allonger à volonté, réunis sous le thème général de français régionaux. Ces différentes dénominations recouvrent des valeurs plus ou moins variables selon l'orientation des recherches. C'est ainsi que pour le *Dictionnaire de linguistique* (Larousse), "à l'intérieur d'une même langue, les variations sont également importantes synchroniquement parlant: [...] pour les variations géographiques on parle de dialectes et de patois (5)".

Quoi qu'il en soit, le concept de français au sens de langue dont les caractères sont totalement identiques partout sur les territoires de la communauté francophone est donc illusoire. "La variété géographique d'une koinê ou langue commune est un fait qui peut se vérifier dans n'importe quelle aire linguistique (6)." Il n'y a donc pas de français spatialement uniforme et il en a toujours été ainsi à toutes les étapes de l'histoire de notre langue que l'on veuille examiner. "Faut-il rappeler que plus une langue se répand dans l'espace, plus elle tend à se particulariser (7)."

Depuis le 17e siècle, beaucoup d'études et d'ouvrages ont porté sur une forme de français pur et idéal, pour ne pas dire idéalisé; on a cru et on a voulu faire croire qu'il n'existait qu'un seul véritable français qui relevait de la cour de Versailles, voire d'un droit divin, et auquel tout le monde francophone devait se rallier. Cette conception de forme dominante en regard de forme(s) dominée(s) a eu cours

très longtemps et même de nos jours où l'on rencontre encore de fameuses résistances. On n'a qu'à penser aux campagnes pour le bon français, aux querelles des puristes, etc. Cette image de la langue française pétrifiée dans un carcan n'a plus guère de sens de nos jours.

Au contraire, l'observation et la pratique quotidienne du français d'aujourd'hui démontre que ce concept que l'on croyait clair et universel est flou, qu'il se diversifie encore, qu'il a éclaté hors des frontières politiques françaises et qu'il revêt plusieurs formes panrégionales, c'est-à-dire belge, québécoise, helvétique, africaine, etc., réunies autour d'un ancêtre commun, lui-même diversifié dès l'origine sur le territoire gaulois. Toutes ces zones périphériques participent à l'évolution et au ressourcement de la langue grâce à leurs particularités.

La forme privilégiée, donc dominante, était celle du berceau de cette langue, c'est-à-dire la seule région parisienne; les formes dominées étaient celles des ramifications régionales en France même, puis coloniales hors du territoire français, plus communément désignées maintenant, pour des raisons évidentes, par le terme *français régionaux*, qui reflète les variétés géographiques ou diatopiques (8) de notre langue. Cette attitude de jugement impératif se rattachait évidemment à un mouvement d'abord et avant tout préoccupé par l'aspect normatif. On n'a qu'à penser à l'influence de Vaugelas, qui a des successeurs encore aujourd'hui. Toute intervention, toute correction tendaient, dans cette attitude, à rapprocher les régions et les colonies de la capitale politique et administrative, excellente dispensatrice de la bonne norme, empêchant par le fait même les dépendances territoriales de pouvoir s'exprimer ou de réclamer l'autonomie. Comment en aurait-il été autrement dans un tel climat d'étouffement linguistique?

Le terme *français régional* cache donc deux types de comportement. D'abord, historiquement, un sentiment de culpabilité linguistique, de "déviation provinciale", un aspect fautif à corriger et la confirmation de l'état de colonisé; bref, toute la charge émotive que peut véhiculer

un impérialisme linguistique. Ensuite, et plus spécialement depuis le début des années soixante, un sentiment plus positif que l'on pourrait qualifier de participatif et qui contribue à enrichir l'ensemble d'un système appelé la langue française.

2. Recherches et études actuelles

Depuis une quinzaine d'années environ, on voit s'instaurer un mouvement d'intérêt sans cesse croissant et qui va toujours en s'élargissant pour l'étude du français de France et des français régionaux. Les causes de cette éclosion de recherches sont multiples. Citons la fin de la décolonisation française, l'émergence progressive des identités nationales (Québec, pays africains, etc.), les orientations nouvelles de la lexicographie, les résistances populaires face à des menaces linguistiques venues d'ailleurs, les besoins d'aménagement linguistique, etc. Finalement, le désir de répertorier, de consigner et de conserver le patrimoine linguistique entier sur un territoire donné, tant en diachronie qu'en synchronie, fournit aux chercheurs l'occasion d'effectuer des travaux en commun, de couvrir des aires étendues de recherches, de collaborer, enfin, avec d'autres entreprises dont les démarches tout en étant parallèles sont extralinguistiques, comme par exemple le Québec et sa politique culturelle.

L'objet des recherches pourrait se résumer comme suit: la mise en opposition ou la mise en parallèle des différents types de français dont une forme est traditionnellement qualifiée de *centrale* et une autre forme traditionnellement qualifiée de *régionale*. *Opposition* implique des recherches à caractères normatifs et *mise en parallèle* des recherches plutôt descriptives. Les deux adjectifs précités, c'est-à-dire *central* et *régional*, désignent-ils réellement des français différents? Quel est leur sens réel? Quels sont leurs liens et leurs limites? Après avoir examiné quelques travaux situant des études sur les français régionaux dans leur contexte actuel, nous examinerons la liste des termes désignant *le* français et *les* français.

De nombreux colloques, réunions et séminaires ont été consacrés à ce thème du français central et du français régional. Qu'il suffise de mentionner à titre d'exemples le "Colloque sur les ethnies francophones" qui avait pour thème le français en France et hors de France (les français régionaux), tenu à Nice du 26 au 30 avril 1968 (Actes parus en 1970, 2 volumes), le "Colloque sur le français parlé dans les

villages de vignerons", tenu à Dijon du 18 au 20 novembre 1976 (Actes parus en 1977 dans les *Tralili* XV/1 et dont les conclusions extrapolent le contenu même du colloque), le "Colloque sur le français en contact avec: la langue arabe, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales", organisé par le CILF à Sassenage du 16 au 20 mai 1977 (Actes parus en 1978). Beaucoup d'autres rencontres consacrées au créole, à la dialectologie et à divers problèmes du même ordre seraient à signaler (9).

Parallèlement ou consécutivement à ces réunions d'échanges et de réflexions, des actions diverses concernant les études du français ont été entreprises dans le monde francophone. Signalons quelques jalons importants. C'est ainsi qu'au Québec a été mise en chantier une description des usages linguistiques français depuis les débuts de la Colonie jusqu'au début de la Révolution tranquille. Il s'agit bien entendu du *TLFQ* entrepris à l'université Laval sous l'impulsion de M. Marcel Juneau et de ses collaborateurs (10). Le CILF a entrepris depuis quelque temps la rédaction d'un dictionnaire des régionalismes francophones. Quatre partenaires sont associés à ces travaux: le Québec, la Suisse, la Belgique et la France régionale (y compris Paris). Chacun prépare, ou a déjà préparé, une liste de particularismes qui constitueront cet ouvrage (11). Un colloque, qui s'est tenu à Québec à l'automne 1979, a permis de confronter les méthodologies et d'élaborer un plan de publication qui semble satisfaire tous les participants. Cette rencontre a suscité d'intéressants débats et des discussions passionnées se sont déroulées.

Les Africains, à l'initiative de l'AUPELF, ont entrepris une description des particularités lexicales du français d'Afrique noire. Une douzaine de pays s'intéressent déjà à l'*IFA* (Inventaire du français d'Afrique) et le projet est passablement avancé. Les pays participants sont la Côte-d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Rwanda, le Zaïre, la Haute-Volta, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Burundi, l'Empire centrafricain (12).

Ces apports régionaux importants, sérieux et scientifiques jettent une lumière nouvelle sur les études du français et tendent à remettre en question la notion de noyau unique et isolé autour duquel gravitent différentes franges lexicales périphériques et secondaires. Ces apports sont de première importance dans l'évolution et l'étude de la structure du français moderne et contemporain.

Jusqu'à récemment, les études du français régional avaient une connotation nettement et traditionnellement diachronique et une orientation fortement dialectologique (cf. *TLFQ*, *Atlas régionaux*, etc.). Si l'on examine attentivement l'évolution des dernières années dans la conception des dictionnaires français, on voit surgir un peu partout des projets lexicographiques faisant une "large" place aux régionalismes. On peut affirmer sans risque de se tromper que les études du français régional, pour des raisons expliquées plus loin, s'orientent fermement également du côté de la synchronie en vue de décrire les usages linguistiques actuels des communautés concernées (cf. *IFA*, CILF). Les grands fabricants français de dictionnaires de langue doivent donc eux aussi impérativement consigner les régionalismes dans leurs ouvrages. Les causes sont d'ordre économique (aspect nouveauté, argument de vente, concurrence avec d'autres maisons d'édition), d'ordre linguistique (mises à jour nécessaires, évolution des études sur le français, nouvelles conceptions de la norme et de la néologie, descriptions plus structurales, etc.) et d'ordre politique (éveil et influence grandissante des nations francophones, désir d'autonomie linguistique, volonté de participer à l'évolution de la langue française par des apports régionaux, entreprise de francisation, comme au Québec, etc.).

Les modalités d'intégration des régionalismes dans les dictionnaires du français général ont été progressives. Au cours des récentes années quelques tentatives timides ont eu lieu. Des listes bien identifiées et séparées de belgicismes, de canadianismes et d'helvétismes

ont été dressées et incorporées à la fin du *Dictionnaire du français vivant* (*DFV*) en 1972. Il y a donc eu une volonté manifeste de classer les régionalismes non français hors de la nomenclature officielle. Il est à noter que les régionalismes de France font partie de la nomenclature des dictionnaires depuis fort longtemps (13). Ils sont, en général, dûment localisés (ex. *aven* (Rouergue), *airelle* (provençal), *cassoulet* (toulousain)). Il arrive aussi qu'aucune indication de localisation régionale n'accompagne le mot. Puis, les régionalismes provenant des territoires non français font leur apparition dans la nomenclature elle-même (*Lexis* 1975, *PR* 1978, *PL* 1980). Ils conservent leur étiquette régionale. Cette identification par une marque d'usage frappe, en quelque sorte, le régionalisme d'un certain interdit, à tout le moins indique qu'il doit être considéré pour ce qu'il est: un mot français non français.

2.1 Le DFV (Davau, Cohen et Lallemand, Bordas, 1972)

Les raisons évoquées par les auteurs du *DFV* pour justifier l'introduction des mots régionaux dans leur ouvrage ne sont nullement linguistiques. Elles sont d'abord didactiques et, qui plus est, informatives et documentaires. Dans un premier temps, les auteurs s'excusent de n'avoir pu insérer tous les mots régionaux dans leur dictionnaire, tâche immense, dépassant largement les possibilités d'un tel ouvrage. Ils se sont, disent-ils, "limités aux plus connus, en donnant une précision sur leur localisation (14)", et cela pour les seuls régionalismes du territoire français. Tous les autres régionalismes (belgicismes, canadianismes, helvétismes) sont donnés "à titre purement documentaire (15)" et présentés sous la forme de tableaux à la fin du dictionnaire. Les critères de sélection ne sont pas décrits, si ce n'est qu'ont été retenus les particularismes qui "ont paru les plus typiques (16)", critère beaucoup trop imprécis et mal défini. Il s'agit plutôt d'un critère dont les connotations folkloriques sont transparentes. On se serait attendu à des explications reposant sur des arguments scientifiques et rigoureux. Environ 270 lexèmes belges, 220 canadiens

(québécois) et 650 helvétiques ont été listés, ce qui représente environ 2,5 pour cent de la nomenclature qui s'élève à 45 000 mots.

La principale raison de la sélection de cette deuxième catégorie d'unités lexicales régionales est la suivante, et nous citons les auteurs: "[...] nous présentons en fin d'ouvrage des tableaux des principaux belgicismes, canadianismes et helvétismes afin que nos amis de Wallonie, du Québec, de la Suisse romande puissent voir en quoi leur vocabulaire diffère du vocabulaire général français (17)." N'y a-t-il pas là un manque de sagesse dans l'argumentation, un élément normalisateur et centralisateur trop téméraire, bref une connotation quasi colonialiste ou post-colonialiste démontrant une méconnaissance du véritable français vivant? Comment parer ensuite à la marée montante des protestations qui se justifient de plus en plus?

Cette tentative marque cependant une étape importante dans l'évolution de la lexicographie française moderne. Elle trace la voie aux successeurs. "Liste incomplète certes, et qui a le tort de mêler des faits de nature diverse et pas toujours très sûrs. Reste que pareille initiative est un signe des temps (18)."

2.2 Le Lexis (Larousse 1975)

La nomenclature du *Lexis* est de l'ordre de 70 000 mots pour l'édition de 1975 (76 000 pour la nouvelle édition de 1979). Ce qui en fait "le plus important de tous les dictionnaires de langue de taille équivalente (19)". Cet ouvrage inclut dans sa nomenclature les mots appartenant au français marginal, c'est-à-dire "les mots dialectaux employés dans certaines régions de France, les termes particuliers au français parlé au Canada, en Belgique et en Suisse (20)". Il apparaît ainsi comme le premier ouvrage lexicographique français contemporain qui incorpore à sa nomenclature autant les régionalismes de France que les régionalismes provenant de l'extérieur de la France.

Le *Lexis* reconnaît cependant que la place faite à ces vocables est petite et que l'étude de ces vocabulaires est souvent négligée. Les canadianismes sont exclusivement représentés par les *CBA** publiés par le premier Office de la langue française. Prudence oblige, les auteurs reconnaissent le fait, évitent les choix arbitraires trop "typiques" et ne recourent qu'à un document semi-officiel, qui a pris de l'âge sans prendre d'importance et qui ne répond plus à la réalité sociolinguistique actuelle. L'origine des belgicismes et des helvétismes est plus ou moins obscure puisqu'elle n'est pas indiquée. On peut imaginer également une forme de consultation rapide auprès de quelques spécialistes.

Le *Lexis* regrette également le manque de documentation et le "petit nombre de travaux (21)" dans le domaine du français régional. Si ce regret avait quelque valeur de justification au moment de l'élaboration de la première édition du dictionnaire, il n'en est plus guère de même en 1979, à l'heure où le *Lexis* vient de faire paraître une seconde édition revue, corrigée et illustrée, et au moment où Larousse s'apprête à lancer son édition 1980 du *Petit Larousse*, édition complètement renouvelée pour la circonstance, qui inclut des régionalismes, ce qui constitue une nouveauté dans le *PL*. Or, le *Lexis* 1979 et le *PL* 1980 intègrent, une fois de plus sans modification aucune, la liste des *CBA*. En cinq ans les écrits et les travaux sur les français régionaux ont décuplé et les recherches ont considérablement progressé. Ils mettent à la disposition des lexicographes français un stock documentaire inépuisable. Mais la maison Larousse joue de prudence, peut-être même d'excès de prudence, et dans sa sagesse préfère éviter le grand traquenard que représente le flot lexical périphérique.

2.3 Le Petit Robert 1978

Une dizaine d'années séparent les deux éditions du *PR*. Les responsables de ce dictionnaire ont décidé, pour leur seconde édition,

---

* Canadianismes de bon aloi (Office de la langue française, 1969).

d'intégrer dans leur nomenclature une quantité relativement importante de régionalismes du français hors de France. Les régionalismes de France faisaient d'ores et déjà partie de la tradition lexicographique. Ce dictionnaire est le plus "osé" en la matière, celui qui va le plus loin et qui dépasse largement, en ce qui concerne les canadianismes, la liste limitative des *TLF*.

Compte tenu de la grande importance du phénomème, "il est paradoxal, selon Alain Rey, que des dictionnaires consacrés au français moderne négligent totalement la réalité langagière des communautés francophones importantes et influentes (22)". Dorénavant, nul dictionnaire du français ne peut être autarcique et ignorer les particularismes des français régionaux, quelques difficultés qu'ils créent dans leur sélection et leur traitement. Ce serait contrevenir à leur mission descriptive des faits de langue, indispensable au bien-être et à l'expression de la pensée moderne, de même qu'à la connaissance et au développement de la langue française dans son entier. Pour l'instant, il n'y a donc plus d'alternative pour les lexicographes français, ou si peu, même si la "description du français hors de France dépasse de loin les objectifs et les possibilités d'un ouvrage réalisé à Paris (23)". A la suite de cet avertissement, il reste aux linguistes autochtones à bien comprendre et à bien interpréter ce message d'Alain Rey.

Le choix et la supervision des régionalismes (belgicismes et canadianismes, puisque le manque de sources pour les helvétismes a contraint le *PR* à la discrétion. Voir, par ailleurs, le *DFV* qui en a relevé 650, soit trois fois plus que pour les canadianismes et les belgicismes!) inclus au *PR* sont le fait de ressortissants du Québec et de la Belgique. Les *CFA* ont été l'objet d'une sélection minimale. Entre une attitude très normative (français de Paris uniquement) et l'agressivité nationaliste (québécois comme langue à tout prix), les auteurs du *PR* ont opté pour la prudence et se sont raccrochés à un organisme officiel, seul habilité à définir au Québec une norme du français. En outre, pour les lecteurs français du *PR*, il suffisait de leur expliquer la valeur des termes régionaux qui pourraient être mal

compris par eux, attitude beaucoup plus saine et tout à l'honneur du *PR* et à l'opposé de celle adoptée par le *DFV*. Pour cette raison, en plus des *CBA*, la liste a été complétée par une série de "termes nécessaires à la description des réalités profondément différentes de celles de la France (24)", termes cette fois ni revus ni approuvés dans leur ensemble par des autorités québécoises officielles. Seuls quelques universitaires plus ou moins anonymes ont servi de caution. Ce qui explique en partie quelques levées de boucliers et le tollé quasi général qui s'est élevé au Québec dans certains milieux officiels et universitaires (25).

Quelles conclusions et quels enseignements peut-on tirer de ces trois expériences lexicographiques récentes?

Il est bien évident que des problèmes autrement plus complexes que ceux évoqués dans les pages précédentes se sont posés et se posent encore. En premier lieu, la valeur et la disponibilité des sources. Pour le québécois, on dispose de la liste des *CBA*, devenue un document tellement officiel et utilisé qu'il paraît échapper à la critique. "C'est le seul que nous ayons; il est intéressant et représentatif." Voilà les arguments que les lexicographes nous servent lorsque l'on discute avec eux de la question des sources trop restreintes utilisées dans leur travail. Or, il s'avère que la situation et les recherches linguistiques ont évolué au Québec ces dix dernières années. De grandes entreprises et de vastes projets sont nés, qui ont permis de constituer une abondante documentation en linguistique québécoise et, par la même occasion, de former des linguistes compétents en lexicologie et en lexicographie. D'autres sources sont également disponibles et demeurent méconnues faute de centralisation: fichiers divers d'universitaires, recherches et documents personnels, documentation dispersée, etc. Le rassemblement de tous ces matériaux linguistiques n'est pas du ressort des lexicographes français. C'est aux Québécois eux-mêmes que revient le devoir d'accomplir cette tâche et de créer un organisme centralisateur

de toute la documentation linguistique disponible ici (26).

En second lieu se pose le problème du choix des informateurs et des consultants autochtones. Celui-ci n'a pas toujours été pertinent, quand il y a eu choix, ce qui fut loin d'être toujours le cas.

À mon avis, toute intention d'"aménagement lexicographique régional", au même titre que l'"aménagement terminologique", suppose qu'au départ l'intervenant connaît parfaitement bien la situation linguistique dans laquelle il interviendra, qu'il maîtrise les mots et les choses du milieu, enfin qu'il a une parfaite connaissance du parler vernaculaire régional. Cette connaissance se situe à la fois à un certain niveau d'abstraction (théorie) et à un niveau de pratique concrète. Cette conclusion apparaît comme le seul moyen de dégager le lieu et la méthode d'intervention. Si le lexicographe ou le futur lexicographe n'est pas un autochtone (au sens patoisant, dialectalisant, régionalisant du terme, bref au sens pleinement linguistique du mot), s'il ne possède pas entièrement le modèle de compétence et de performance du (ou des) parler(s) régional(aux) qu'il étudie, s'il ne connaît pas à l'avance ou s'il ne peut inférer une bonne partie des réponses, s'il ne comprend pas complètement les paroles (mots et sens) des témoins et les écrits qu'il consulte, toutes ses qualités linguistiques, humaines et scientifiques, si parfaites soient-elles, ne l'empêcheront nullement de produire un travail souventefois incomplet, et, qui plus est, défectueux. Il n'aura pas l'assentiment populaire, ni celui des linguistes du cru.

Cette hypothèse de travail décrivant le profil du lexicographe qui sera chargé de la description lexicale d'une région est un fondement essentiel à la réussite. Et cette description est liée à une autre condition: elle "relève à l'évidence des instances souveraines des divers États (27)" concernés, en l'occurrence le gouvernement du Québec ici, seul garant des résultats. Une équipe autochtone compétente et des appuis universitaires, politiques et économiques officiels ne

peuvent mener qu'à de bons résultats, du moins peut-on le croire. Il n'y a pas d'autre solution miracle.

3. Problèmes de terminologie et de sémantique

Comme on vient de le voir par les expériences diverses en cours de réalisation, les études sur les régionalismes prennent de l'ampleur et des dimensions inenvisagées. De plus en plus *le* français, au sens extrêmement normatif de ce concept, devient *les* français. Partout les chercheurs désirent répertorier les mots français, au sens exclusif du terme, pour en tirer une oeuvre commune qui serait une sorte d'inventaire lexical universel et permanent de la langue française. Il n'y a plus de français central au sens traditionnel; il y a plutôt des français "défrontiérisés" et "dépolitisés", du moins en apparence, qui aboutissent à une mosaïque linguistique constituant un système qui s'appelle la langue française. La notion de français centralisant est donc reconnue comme éclatée par un certain nombre de chercheurs lucides.

Les anciens rapports de force entre le français central et les français régionaux sont en train de se modifier, de chercher un nouvel équilibre. La dimension synchronique des études amène à parler de plus en plus de différences lexicales entre les régions plutôt que de parler d'écarts, comme auparavant. Ces différences ont plusieurs sources, est-il utile de le répéter? En particulier, les *realia* géographiques, administratives, politiques, culturelles, sociologiques, techniques, scientifiques. Ces particularités sont enfin reconnues pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des réalités individualisées ayant droit à une vie propre, autrement dit, à la consignation au dictionnaire. La nuance entre *écarts* et *différences* est sérieuse; elle permet de "déhiérarchiser" le vieux système uniquement rattaché à une norme dont l'emprise était fort centralisatrice, avec tout son côté puriste intransigeant, que l'on peut encore observer au Québec. Il y a dans cette nouvelle attitude comme la destruction d'un mythe ou la fin d'une colonisation linguistique; et ce sentiment est partagé par la plupart des pays ou des États francophones aux prises avec les mêmes problèmes.

Les français régionaux acquièrent de nouvelles caractéristiques modernes. Ils ne sont plus des sous-langues, des patois, des dialectes

du français de France. Ce ne sont plus des français qui vivent en marge de la mère patrie. Ils sont reconnus enfin pour ce qu'ils sont, des rameaux vivants d'une même souche. Le maintien d'une certaine unité de la langue française suppose que l'on tienne compte de la situation du français dans l'ensemble de la francophonie. "La francophonie prendrait ainsi son vrai visage, le visage de la langue, une dans sa variété, variée dans son unité (28)."

Toutes ces discussions sur *le* français et *les* français ont produit une myriade d'appellations terminologiques; celles-ci sont réparties en deux groupes. Un groupe est utilisé pour désigner le français qui sert de koinê ou de base à la communauté francophone; l'autre groupe dénomme des formes régionales qui se rattachent au premier groupe.

Les listes des termes relevés pour désigner ces deux concepts apparaissent en annexe du présent texte. Elles ne sont pas exhaustives, loin de là. Elles proviennent de lectures diverses et de dépouillements personnels. Elles méritent une analyse et un examen attentifs de différents points de vue.

Les termes sont d'abord classés en deux groupes bien distincts: ceux qui désignent *le* français au sens le plus répandu, le plus général du terme et ceux qui désignent *les* français, c'est-à-dire les formes régionales divergentes et nuancées du premier (29). Pour toutes les formes répertoriées, il existe au moins une attestation écrite; quelquefois, mais rarement, une attestation orale qui semble intéressante à signaler est indiquée. Ces quelques cas sont évidemment dus au défaut inhérent au dépouillement par trop lacunaire de la documentation et au degré plus ou moins poussé de lexicalisation des unités évoquées. Pour ce travail descriptif uniquement, il n'a pas été tenu compte des fréquences d'apparition des termes ni des statistiques de répartition, ni d'aucun autre critère de lexicalisation. Une seule attestation du terme dans un texte suffisait pour qu'il soit relevé et consigné sur ces listes.

Une première observation rapide et provisoire des quelque 90 termes relevés permet de dégager une petite typologie syntagmatique élémentaire. Essentiellement, deux formules structurales de base sont applicables à ces syntagmes:

1. N + prép. + N, et la variante N + prép. + prédã + N.
2. N + adj., ce dernier modèle constituant, et de loin, le groupe le plus nombreux.

Exemples: 1. *français de France*, *français de l'Hexagone*, *français de la capitale*.
2. *français général*, *français universel*.

Quelques autres formations, plus rares, reflètent un caractère adverbial (*français tout court*), un type adj. + N (*bon usage*) ou procèdent d'une allure plus phrastique (*le bon français*).

Une seconde observation permet d'élaborer un tableau des génériques utilisés pour servir de base à ces unités complexes. Les paradigmes pourront donc être construits à l'aide des mots-pivots suivants, présentés dans un ordre qui ne se veut nullement hiérarchisé:

1. *langue*,
2. *français*,
3. *norme*,
4. *usage*,
5. *parler(s)*,
6. *patois*,
7. *régionalisme (s)*,
8. *idiome*.

C'est ainsi que *langue*, *français*, *norme* et *usage* se retrouvent combinés avec l'adjectif *commun(e)*, les quatre formations syntagmatiques renvoyant la plupart du temps au même référent.

Une troisième observation laisse bien voir que plusieurs des termes de référence contenus dans les deux listes possèdent un caractère conceptuel imprécis, d'où beaucoup de difficultés à cerner leur sens exact. La liste 2 montre la productivité des termes dénommant les français régionaux en général sans s'attacher à dénommer spécifiquement l'un d'entre eux, comme celui du Québec, de la Suisse par exemple.

Il faudrait donc ajouter à cette liste non exhaustive toute une série d'expressions construites sur les modèles suivants:

1. N + adj. se rapportant à un lieu géographique, un pays, un État, un continent, etc.
2. N + prép. (+ prédã) + N indiquant un lieu géographique, un pays, un État, un continent, etc.

Exemples: 1. *français québécois*, *français africain*, *français océanien*.
2. *français d'Afrique*, *français de Suisse*, *français de la Louisiane*.

Toutes ces unités syntagmatiques identifient expressément des lieux géographiques où la langue française a des emprises. À titre indicatif des possibilités en ce domaine, la liste 3 donne les termes utilisés pour désigner le français québécois.

Une quatrième remarque concerne l'ampleur plus ou moins étendue qui se dégage du sémantisme des syntagmes. Sur la liste 1, toutes les lexies désignent un type de français, celui qui est compris et admis par le plus grand nombre de locuteurs francophones. Or, ces termes alternent entre un sémantisme allant du plus extensif au plus restrictif sur le plan géographique (*français international/français de Paris*), du plus précis au plus vague sur le plan de la norme (*français normalisé/français tout court*).

La richesse lexicale reflétée par les quelque 90 unités répertoriées pour qualifier *le* ou *les* français n'a-t-elle pas de quoi laisser rêveur le linguiste ou le poète les plus exigeants?

Il va sans dire que cet éventail terminologique ne va pas sans raisons. L'analyse, même superficielle, des causes ayant donné naissance à une telle pléthore terminologique amène à penser que cette liste reflète le manque de consensus des chercheurs et des linguistes qui s'intéressent aux mêmes types de recherches sur les français; elle exprime également des divergences de vues explicables de façons très diverses (écoles de linguistique multiples dont les orientations et les objectifs varient de l'une à l'autre, ignorance des travaux accomplis dans d'autres milieux universitaires); elle renvoie, en outre, à des recherches qui peuvent revêtir un caractère tantôt historique, tantôt contemporain uniquement, quand ce ne sont pas les deux à la fois; elles dépendent aussi des domaines d'études (lexicologie, lexicographie, dialectologie, phonétique, sémantique, etc.). Mais avant tout, c'est la complexité du phénomène lui-même qui sourd derrière cette terminologie multiforme.

Si l'on examine de plus près cette brochette terminologique, il est aisé de constater qu'un regroupement relativement simple peut être effectué selon un schéma directeur qui peut se ramener à un classement à deux volets, soit un volet géographique, soit un volet linguistique.

Les termes rangés dans la catégorie géographique localisent avec plus ou moins de précision un lieu. Parfois, ils désignent un toponyme très bien identifié (*Paris*, *France*); parfois, ils désignent des entités choronymiques géoadministratives (*régional*, *provincial*). Quelques termes renvoient à des allusions géopolitiques permettant d'y entr'apercevoir des sous-entendus de hiérarchisation et, par conséquent, soulignant une préoccupation normative (*colonial*, *central*, *provincial*, *de la capitale*). À l'exception du terme *joual*, tous les mots figurant sur la liste 3 relèvent du domaine géographique ou

géopolitique, ce qui se révèlerait être le cas pour toutes les zones francophones analysées.

Les termes rangés dans la catégorie linguistique illustrent plusieurs disciplines de cette science: dialectologie (*dialectal*, *patoisant*), sociolinguistique et niveaux de langue (*académique*, *courant*, *cultivé*, *de tout le monde*), grammaire et normalisation (*pur*, *correct*, *neutre*, *normalisé*), phonétique. La série des termes linguistiques montre bien qu'il existe une variété de recherches entreprises sur le français et sur les français. Ce sont surtout les aspects normatifs, impliquant des idées d'intervention, de dirigisme et d'aménagement linguistiques, qui sont le plus représentés dans cette catégorie.

Quelques termes oscillent entre le pôle linguistique et le pôle géographique (*marginal*, *créole*, *local*); d'autres peuvent difficilement rallier l'une ou l'autre des deux catégories pour s'y fixer: ainsi le terme *officiel* qui revêt des connotations d'abord et avant tout politiques et qui endosse au Québec un sémantisme politicolinguistique très développé. De même, le terme *anthologique*, dû à M. A. Doppagne, qui l'utilise pour qualifier les dictionnaires de langue d'aujourd'hui tels le *PL*, le *PR*, le *GLLF*, le *Lexis*, le *TLF* qui n'offrent, en fait, "que l'inventaire d'une langue française choisie (30)", ne peut être rattaché aux domaines précités.

Ce classement qui vient d'être évoqué, incomplet d'ailleurs, n'évite pas les recoupements. Au contraire, le clivage n'est guère possible, compte tenu des orientations de recherches tellement variées qu'on finit par s'y égarer. La multiplication des qualificatifs entraîne souvent une incompréhension du contenu exact du concept que le chercheur veut analyser. Il suffit d'examiner l'un des syntagmes qui peut apparaître des plus simples pour voir la complexité du phénomène. Il s'agit de *français régional/-aux*, celui qui nous a, en fait, servi de porte-parole pour illustrer le concept étudié. Sur le plan linguistique, le seul qui nous intéresse ici, il est tridimensionnel,

c'est-à-dire qu'il présente une ambiguïté sémantique sise à trois niveaux. J'élimine, dans cette argumentation, toute la complexité du sémantisme de ce terme dans le domaine géoadministratif. Il suffit de jeter un coup d'oeil dans les principaux dictionnaires de langue pour constater jusqu'à quel point les termes *région* et *régional* sont peu spécifiques et embrouillés sémantiquement.

Le terme *français régional* peut désigner selon le cas:

1. Les français de France, à l'exception de la région parisienne, qui constitue le français central, et à l'exclusion également de tous les autres territoires francophones. Le sens premier de cette lexie est donc strictement limité à la plus grande partie de la France.

2. Les français hors de France, à l'exclusion évidemment de la région parisienne et des français régionaux de France, tels qu'ils sont définis au point 1. Le français central s'entend alors de tout le territoire hexagonal, Paris et régions réunis.

3. Tous les français intra- ou extrahexagonaux, à l'exception du français de Paris, qualifié de central et localisé dans la seule région du Bassin parisien. C'est le français de la capitale, français reconnu comme normalisé.

Cette analyse sémantique de *français régional* paraît claire au premier abord. Mais dès que l'on songe que depuis peu des chercheurs commencent à considérer Paris et la périphérie du Bassin parisien comme une région productrice de régionalismes, on se rend compte que des difficultés surgissent. En réalité, c'est tout le concept de "français" qui souffre d'un enchevêtrement sémantique. Il demande à être analysé, éclairci et redéfini dans les perspectives des recherches actuelles.

Le syntagme *français régional* n'est pas le seul en cause. D'autres termes apparaissant sur les listes annexées sont plus ou moins clairs, plus ou moins ambigus, plus ou moins restrictifs ou intensifs et de ce

fait causent beaucoup de tracas aux chercheurs. Ils conservent leur ambiguïté conceptuelle (par exemple, *français national*, *français général*) et il est difficile de délier la trame de leur sémantisme.

Une autre remarque concernant le syntagme *français régional* nous donne l'occasion d'observer que deux orientations d'étude se dégagent du concept lui-même.

D'une part, une définition qui ne considère qu'un aspect diachronique; autrement dit, elle s'inscrit dans une lignée d'études dialectologiques et historiques. Cette conception concerne une mise en rapport du français régional avec des patois, des dialectes, des formes populaires et parlées de la langue qui sont étudiées pour ce qu'elles représentent, c'est-à-dire un aspect du patrimoine linguistique hérité de la latinisation et qu'il faut conserver, mais qui sont aussi opposées à un type de français central, standard, cultivé et écrit, bref à une langue officielle, d'un niveau et d'une qualité supérieurs, établie pour une intelligentsia et reconnue par elle. On parlera alors en termes d'*écarts* par opposition à un état normalisé de la langue. Cette attitude s'applique tant aux français régionaux de la France qu'à ceux de l'extérieur du territoire politique français. Une définition type, choisie parmi tant d'autres, illustrera cette idée: "Une forme populaire du français, mais qui a souvent des racines profondes dans les dialectes, et qui tend à peser et à réagir sur le français cultivé (31)."

D'autre part, une définition davantage synchronique et qui tend plutôt à démontrer et à expliquer les usages lexicaux différents qui existent d'une région à une autre et dont l'origine est due à l'environnement socio-culturel. Le rapport est donc établi entre toutes les régions francophones, y compris cette fois la région du Bassin parisien. Ces français régionaux seront donc définis comme des ensembles de traits, de particularités spécifiques (*realia* administratives, culturelles, géographiques, civilisationnelles, apports nouveaux, conception de la néologie régionale, etc.), relatifs au lexique ou à la syntaxe, communs à un groupe ou à une communauté linguistique faisant partie de la

Francophonie. L'ensemble de ces particularités régionales pertinentes une fois diffusées et connues constitue la langue française lorsqu'elles sont rassemblées et reliées au noyau qui sert évidemment de koinê.

Comme on le voit, et ceci pourra servir de conclusion, le concept de français universel, de français international, de français complètement unifié, en somme, est *mythique*, dans la mesure où une norme géographique unique reconnue par tous est impossible à élaborer pour toutes sortes de raisons tant linguistiques qu'extralinguistiques. Ce concept est davantage *motivé* et *justifié* dans le sens de noyau commun autour duquel gravitent des usages linguistiques multiples et différents. Ce noyau s'avère nécessaire pour assurer la transmission et la réception des informations dans le monde francophone (32).

Du côté lexicographique, il n'est pas question d'étudier ni de recenser les particularités du français à partir d'une norme artificielle établie pour un seul type de français, celui d'une petite partie de la France, mais bien plutôt d'observer une langue dans son fonctionnement particulier et particularisant, dans sa vie propre et dans ses réalités sociolinguistiques bien identifiées. Si l'on essaie de dégager une norme unique à partir d'un vaste corpus d'enquête sur la langue française dans le monde, on aboutirait probablement à l'impasse et à des querelles interminables, tout en retombant dans le piège puriste. Les variétés des usages sociaux et régionaux conduisent à une attitude de tolérance face à ces variations, attitude qui sera plutôt *descriptive*, donc relativement peu *normative*, si ce n'est lors de la sélection des entrées. Les dictionnaires du français à venir s'inscriront dans un réseau d'ouvrages lexicographiques dont la mosaïque finira bien par décrire harmonieusement l'ensemble de la langue française. Pour l'avenir immédiat, "il s'agit ici uniquement de décrire ce qui est, non de choisir ce que l'on veut qui soit (33)".

Notes

1. W. von Wartburg. *Évolution et structure de la langue française*. Berne, 1971, p. 81.

2. J.-B. Marcellesi. Article *FRANÇAIS*, Grande Encyclopédie Larousse, t. 8., Paris, Librairie Larousse, 1973, p. 5 058.

3. M. Delbouille. La notion de "bon usage" en ancien-français. À propos de la genèse de la langue française, in La notion du "bon usage" dans la langue française. *Cahiers de l'association internationale des études françaises* 14, mars 1962, p. 9.

4. id., p. 10.

5. J. Dubois et coll. *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Librairie Larousse, 1973, p. 276.

6. L. Wolf. Le français régional. Essai d'une définition, in *Tralili* X[1], 1972, p. 171.

7. M. Piron. Pour un inventaire général des "usances" de la francophonie, *Le français hors de France, Biennale de Dakar 1973*. Dakar-Abidjan, 1975, p. 38.

8. Ce terme a été créé par L. Wolf; cf. note 6.

9. Cf. Kurt Baldinger. Bibliographie provisoire concernant le français régional, in L'importance du vocabulaire dialectal dans un thésaurus de la langue française. *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*. Paris, CNRS, 1961, p. 164-174. Cette bibliographie fait le point sur le sujet jusqu'en 1957.

10. Cf. Marcel Juneau. *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*. Langue française au Québec, 3e section: Lexicologie et lexicographie 5, PUL, 1977, 280 p.
Aussi, *Travaux de linguistique québécoise*, publiés par Marcel Juneau et collaborateurs, 3 volumes parus depuis 1975. On trouvera dans les *Traliq* une chronique du *TLFQ*.

11. M. Robert Dubuc a servi d'intermédiaire québécois dans ce projet. Il a rassemblé le matériel et coordonné les efforts des consultants, soit les conseillers canadiens et québécois du CILF, l'Office de la langue française (M. Pierre Auger), l'université Laval (M. Gaston Dulong) et l'université de Montréal (M. André Clas).

12. Depuis le premier trimestre de 1977 paraît régulièrement une *Lettre d'information* concernant l'Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique. Ce bulletin fait le point sur l'état d'avancement du projet.

13. Voir l'article de Kurt Baldinger cité à la note 9. Aussi Pierre Guiraud, Inventaire des mots français d'origine dialectale. *Cahiers de lexicologie* 11, 1967/2, p. 103-123, où l'auteur répertorie quelque 1200 mots dialectaux qui ont pénétré dans le français général.

14. *DFV*, Introduction p. XI.

15. id., ibid.

16. id., p. 1303.

17. id., p. XI.

18. M. Piron, article cité p. 43.

19. *Lexis*, Préface, p. VII.

20. id., p. VIII.

21. id., ibid.

22. *PR* 1978, Présentation du dictionnaire, p. XIX.

23. id., ibid.

24. id., ibid.

25. Cf. le compte rendu très élaboré, rédigé par Jean-Yves Dugas, sur les canadianismes inclus au *Petit Robert* 1978, in *Meta* 24, septembre 1979, nº 3, p. 395-410.

26. Voir Conrad Sabourin et Rolande Lamarche. *Le français québécois (Bibliographie analytique)*. Office de la langue française, juin 1979, 330 p.; 3 357 titres sont répertoriés dans cette bibliographie.

27. *PR* 1978, p. XIX.

28. M. Piron, article cité, p. 45.

29. À défaut de termes génériques reconnus universellement pour désigner ces deux concepts et pour des raisons uniquement pratiques, je choisis ces deux déterminants(*le* et *les*) pour identifier momentanément les deux groupes terminologiques dont il est question.

30. Albert Doppagne. *Les régionalismes du français*. Duculot, 1978, p. 38.

31. Pieltain, Paul. *Le français en France et hors de France*. Actes du Colloque sur les ethnies francophones (Nice 26-30 avril 1968), Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice, Paris, vol. II, 1970, p. 27.

32. Voir l'article d'Alain Rey, Usages, jugements et prescriptions linguistiques, *Langue française* 16, décembre 1972, p. 24 et suivantes, où ces concepts sont analysés.

33. Jean-Claude Corbeil. *Théorie et pratique de la planification linguistique*, Communication présentée au V^e Congrès international de linguistique appliquée, Montréal, 20-26 août 1978, texte dactylographié, p. 12.

Annexes 1 et 2

Remarque: L'orthographe de chacun des termes respecte celle qui apparaît dans les contextes d'où ces attestations sont extraites.

Annexe 1

1. Termes désignant *le* français

1. "bon français"
2. bon usage
3. français académique
4. français anthologique
5. français central
6. français codifié
7. français comme tel
8. français commun
9. français correct
10. français courant
11. français cultivé
12. français de France
13. français de la capitale
14. français de la métropole
15. français de l'Hexagone/ - de l'hexagone
16. français de Paris
17. français de référence
18. français de tout le monde
19. français français
20. français général
21. français hexagonal
22. français international
23. français intrahexagonal
24. français littéraire
25. français métropolitain
26. français neutralisé
27. français neutre
28. français normal
29. français normalisé
30. français officiel

31. français parisien
32. français populaire
33. français pur
34. français standard
35. français tout court
36. français universel
37. français usuel
38. idiome national
39. langue commune
40. langue française
41. langue nationale
42. langue officielle
43. le bon français
44. *Le* français
45. norme commune
46. norme de Paris
47. norme parisienne
48. parler(s) de la francophonie
49. usage commun
50. usage de Paris
51. usage français
52. usage parisien

2. Termes désignant *les* français

1. français colonial
2. français créole
3. français dialectal/ - aux
4. français d'outre(-)mer/ d'Outre mer
5. français ex-colonial/ - aux
6. français extrahexagonal/ extra-hexagonal
7. français extranational/ - aux
8. français hors de France
9. français local/ - aux
10. français marginal/ - aux
11. français national/ - aux
12. français patoisant
13. français périphérique
14. français provincial
15. français régional/ - aux
16. parlers francophones
17. patois régionaux français
18. régionalisme(s) de France
19. régionalisme(s) de la Francophonie
20. régionalisme(s) français
21. régionalisme(s) hors de France

3. Termes désignant le français québécois

1. français américain
2. français au Québec
3. français canadien
4. français d'Amérique
5. français du Canada
6. français du Québec
7. français nord-américain
8. français québécois
9. franco-canadien/ francocanadien
10. franco-québécois/ francoquébécois
11. langue canadienne
12. langue québécoise
13. parler canadien-français
14. parler franco-canadien
15. joual
16. québécois
17. usage franco-canadien

Annexe 2

Liste additionnelle

1. Termes désignant *le* français

53. français avancé[1]
54. français décanté
55. français d'Europe
56. français dégueulasse d'élégance
57. français de lycée
58. français dépouillé
59. français de tous les jours
60. français d'Île-de-France
61. français figé
62. français filtré
63. français goncourt
64. français montaigne
65. français moulé
66. français onctueux
67. français ordinaire
68. français oriental
69. français racine
70. français soutenu
71. franco-français
72. langue de Paris
73. langue "parfaite"

---

1. Les numérotations continuent celles de l'Annexe 1.

2. Termes désignant *les* français

22. français non-métropolitain
23. français parallèle
24. français régionalisé
25. parler(s) français

3. Termes désignant le français québécois

18. canadien
19. canadien-français
20. canado-français
21. français au Canada
22. français d'ici
23. français en Amérique
24. français en Amérique du Nord
25. parler canadien
26. parler de la Province de Québec
27. parler des canadiens-français
28. parler québécois
29. patois canadien-français
30. québéco-français
31. "québécois" officiel
32. usage québécois

Complément bibliographique

1. Introduction

À la suite de cet article, il a semblé intéressant de présenter une bibliographie assez développée des études linguistiques traitant des problèmes des français régionaux.

Notre but ne vise nullement à remplacer les répertoires déjà existants et fort bien documentés sur le sujet. Cette tâche dépasserait, et de loin, le cadre de cet article. Nous voulons simplement ajouter à ces répertoires quelques titres propres à jeter un éclairage, sinon nouveau, du moins différent sur les rapports entre le français de France et les français régionaux. Il va de soi qu'une attention plus particulière a été prêtée aux rapports entre le français au Québec et le(s) français hexagonal(aux).

Plusieurs bibliographies guident déjà le linguiste intéressé par les recherches sur *le* ou *les* français. Il paraît utile de signaler ici à titre introductif et comme jalons quelques orientations plus ou moins anciennes, compte tenu que ces travaux vieillissent bien vite. Nous diviserons ces rappels en deux groupes, un premier groupe dont la majeure partie du contenu est française et un second dont le contenu concerne au premier chef la linguistique québécoise.

1.1 D'abord, une voie de recherche assez générale que l'on retrouve à travers la bibliographie provisoire rédigée par Kurt Baldinger en 1957. Cette bibliographie faisait suite à son exposé sur "l'importance du vocabulaire dialectal dans un thésaurus de la langue française", exposé qui fut présenté à l'occasion du Colloque de lexicologie et lexicographie françaises et romanes tenu à Strasbourg en 1957 (cf. le numéro 5). Cette contribution d'un grand intérêt date maintenant d'une vingtaine d'années. Elle aurait conséquemment

besoin d'une importante mise à jour.

Puis, les orientations bibliographiques toujours très riches que l'on peut recueillir dans les notes qui accompagnent les articles (exposés) de Georges Straka portant sur les français régionaux. Ces remarques bibliographiques sont souvent issues de conclusions de colloques, de bilans de recherche, d'états des travaux qui prennent le français régional comme source d'étude. Elles sont remarquables en cela qu'elles font périodiquement le point sur l'état des recherches en ce domaine (cf. les numéros 53 et 54).

1.2 En ce qui concerne les références aux travaux proprement québécois, la bibliographie de Gaston Dulong, parue en 1966, demeure encore aujourd'hui un point de départ nécessaire[1]. Avec cet ouvrage, les linguistes ont à leur disposition "un manuel bibliographique aussi complet que possible de tout ce qui a été écrit sur le français canadien depuis le début jusqu'en 1965[2]".

La bibliographie de François Grou (cf. le numéro 28), publiée dans le numéro de *Langue française* consacré au français au Québec en 1976 (cf. le numéro 16), constitue un enrichissement et une mise à jour de la précédente, tout en offrant des voies de recherche différentes et complémentaires.

Enfin, il faut mentionner dans ce groupe la très importante bibliographie que l'Office de la langue française a fait

---

1. Gaston Dulong, *Bibliographie linguistique du Canada français*. Bibliothèque française et romane, série E: Langue et littérature au Canada 1, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, XXXII + 167 p.

2. id., p. XXXI.

paraître récemment et qui recense près de 3 400 titres d'études sur le français québécois et d'Amérique (cf. le numéro 52). Cet ouvrage voudrait "couvrir toutes les études et les recherches qui peuvent expliquer l'évolution et l'utilisation du français au Québec et en Amérique du Nord quel qu'ait été le domaine scientifique auquel se rattachent les auteurs de ces travaux[3]".

Le complément bibliographique que nous avons élaboré pour la présente publication reprend certains des titres qui figurent dans l'une ou l'autre des cinq orientations bibliographiques mentionnées ci-dessus. En raison de la direction donnée à cette recherche, il était inévitable que de tels recoupements aient lieu. En outre, il n'y a aucune prétention à l'exhaustivité, tant s'en faut, puisque notre recherche est d'un ordre terminologique particulier et non pas centrée sur l'élaboration d'une bibliographie en soi. Notre objectif premier, dans ce complément bibliographique, est de citer un certain nombre de travaux de linguistique qui nous ont été utiles lors de la préparation de ce travail, qui ont servi à des dépouillements terminologiques et qui prennent le français régional, aussi bien dans son ensemble que sous l'un de ses aspects particuliers, comme objet d'étude. Pour cette raison, on y rencontrera des ouvrages qui traitent, en plus du français québécois, des créoles à base française, du français d'Afrique, de Belgique, etc. L'étude des créoles et des français d'"ailleurs", dans les perspectives du comparatisme et du rapprochement, prend de plus en plus d'importance dans la linguistique actuelle. Elle a des incidences non négligeables sur les recherches québécoises en cours;

---

3. Conrad Sabourin et Rolande Lamarche, *Le français québécois (Bibliographie analytique)*. Office de la langue française, Montréal, Éditeur officiel du Québec, juin 1979, p. VIII.

elle permet aussi de connaître davantage les parlers régionaux francophones, qu'ils soient considérés dans leur ensemble ou qu'ils soient pris individuellement (cf. par exemple les numéros 8, 9, 10).

2. Bibliographie

1. Alleyne (Mervyn C.)

"L'influence des dialectes régionaux français sur le créole français d'Haïti". *Revue de linguistique romane* 33, juillet-décembre 1969, nos 131-132, p. 254-269.

2. Auger (Pierre)

"Origine et formation des noms d'arbres vernaculaires au Québec". *Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Québec, 29 août au 5 septembre 1971, vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 1 165-1 171.

3. Bal (Willy)

"Unité et diversité de la langue française". AUPELF, *Guide culturel. Civilisations et littératures d'expression française*, Collection F, Paris, Hachette, 1977, p. 5-28 [sous la dir. de André Reboullet et Michel Têtu].

4. Baldinger (Kurt)

"Contribution à une histoire des provincialismes dans la langue française". *Revue de linguistique romane* 21, janvier-juin 1957, nos 81-82, p. 62-92.

5. Baldinger (Kurt)

"L'importance du vocabulaire dialectal dans un thésaurus de la langue française". *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*, Paris, CNRS, 1961, p. 149-176.

6. Beauchemin (Normand)

"Joual et français au Québec". *Identité culturelle et francophone dans les Amériques*, Actes du Colloque tenu à l'Université d'Indiana, Bloomington, du 28 au 30 mars 1974, Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme, A-11, Québec, P.U.L., 1976, p. 6-15.

7. Bélisle (Louis-Alexandre)

"Assimilation et différenciation des canadianismes". *Journal des traducteurs* 3, janvier-mars 1959, no 4, p. 15-19.

8. Calvet (Louis-Jean)

"Le français d'Afrique et l'enseignement du français en Afrique". *Le Français dans le monde* 18, juillet 1978, no 138, p. 29-32 et 41-42.

9. Centre d'Études des relations interethniques de Nice

Le français en France et hors de France. Vol. II: *Les Français régionaux. Le Français en contact.* Actes du Colloque sur les ethnies francophones, Nice, 26-30 avril 1968, Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice, nº 12, Paris, "Les Belles Lettres", octobre 1970, 142 p.

10. Chaudenson (Robert)

"Pour une étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer: survivance et innovation". *Revue de linguistique romane* 37, juillet-décembre 1973, nºs 147-148, p. 342-371.

11. Chaudenson (Robert) [sous la dir. de]

"Les Créoles français". *Langue française* 37, février 1978, 118 p.

12. Chaudenson (Robert)

"Les parlers créoles et l'enseignement du français". *Le Français dans le monde* 19, juillet 1979, nº 146, p. 12-17.

13. Chicoine (René)

"La langue au Québec". *Présence francophone* 3, automne 1971, p. 41-50.

14. Corbeil (Jean-Claude)

"Le français au Canada. Les sources françaises du vocabulaire canadien". *Vie et langage* 160, juillet 1965, p. 399-402.

15. Corbeil (Jean-Claude)

"Le français au Canada. Sources d'un vocabulaire". *Vie et langage* 161, août 1965, p. 461-465; 162, septembre 1965, p. 505-508.

16. Corbeil (Jean-Claude) et Guilbert (Louis) [sous la dir. de]

"Le français au Québec". *Langue française* 31, septembre 1976, 125 p.

17. Darbelnet (Jean)

"Évolution du français au Québec au cours des vingt dernières années". *Meta* 20, mars 1975, nº 1, p. 28-35.

18. Darbelnet (Jean)

"Survivances lexicales en franco-canadien". *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Québec, 29 août au 5 septembre 1971, vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, p. 1 133-1 141.

19. Darbelnet (Jean)

"Opacité et transparence du franco-canadien". *Le Français dans le monde* 18, février-mars 1979, n° 143, p. 31-35.

20. Delbouille (Maurice)

"La notion de "bon usage" en ancien-français. À propos de la genèse de la langue française". *La notion du "bon usage" dans la langue française*. Cahiers de l'association internationale des études françaises 14, mars 1962, p. 9-24.

21. Doppagne (Albert)

Les régionalismes français. Paris - Gembloux, Duculot, 1978, 95 p.

22. Doppagne (Albert), Goosse (André), Grevisse (Maurice), Hanse (Joseph), Pohl (Jacques) et Warnant (Léon)

Régionalismes lexicaux de Belgique. Premier inventaire: À *à* cuvelle. CILF, 1979, 33 p.

23. Dubuc (Robert)

"Langues régionales ou langue commune". *C'est-à-dire* 10, 1978, n° 6, p. 1-7.

24. Dubuc (Robert)

"Liste d'environ 200 mots du vocabulaire du francophone québécois". Document dactylographié, printemps 1979, 31 p. + Annexe.

25. Dubuc (Robert)

"Lexique usuel de régionalismes québécois. Principes méthodologiques et cadre lexicographique". Communication présentée lors du Colloque du CILF sur les français régionaux, Québec, du 21 au 26 octobre 1979, 10 p. dactylographiées + Annexe.

26. Dugas (Jean-Yves)

"Comment appelle-t-on les habitants de ?". *Municipalité 79*, 11, juillet 1979, n° 6, p. 37-41.

27. Dugas (Jean-Yves)

"Les canadianismes au *Petit Robert* 1978". *Meta* 24, septembre 1979, n° 3, p. 395-410.

28. Grou (François)

"Bibliographie".
Le français au Québec, *Langue française* 31, septembre 1976, p. 119-125.

29. Groupe des Atlas

"Régionalismes de France, avec une introduction de Gaston Tuaillon". *Revue de linguistique romane* 42, janvier-juin 1978, n°s 165-166, p. 149-194.

30. Guilbert (Louis)

"Peut-on définir un concept de norme lexicale?" La norme, *Langue française* 16, décembre 1972, p. 29-48.

31. Guilbert (Louis)

"Problématique d'un dictionnaire du français québécois". Le français au Québec, *Langue française* 31, septembre 1976, p. 40-54.

32. Guillermou (Alain)

"À propos du Canada". *Vie et langage* 231, juin 1971, p. 330-338.

33. Guiraud (Pierre)

"Inventaire des mots français d'origine dialectale". *Cahiers de lexicologie* 11, 1967, n° 2, p. 103-123.

34. Juneau (Marcel)

Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec. Collection Langue française au Québec, 3e section: Lexicologie et lexicographie 5, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 280 p.

35. Juneau (Marcel) et Poirier (Claude)

"Le TLFQ: une approche d'un vocabulaire régional". *Travaux de linguistique québécoise*, Collection Langue française au Québec, 4e section, volume 3, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 1-139.

36. Juneau (Marcel), Massicotte (Micheline) et Poirier (Claude)

Notes et éclaircissements à propos du Trésor de la langue française au Québec. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 14 p.

37. Lagane (René)

"Le français commun, mythe ou réalité?" *Le Français dans le monde* 9, décembre 1969, n° 69, p. 6-11.

38. Lefebvre (Gilles-R.)

"Français régional et créole à Saint-Barthélemy (Guadeloupe)". *Identité culturelle et francophone dans les Amériques*, Actes du Colloque tenu à l'Université d'Indiana, Bloomington, du 28 au 30 mars 1974, Travaux du Centre international de recherche sur le bilinguisme, A-11, Québec, P.U.L., 1976, p. 122-146.

39. Lerond (Alain) [sous la dir. de]

"Les parlers régionaux". *Langue française* 18, mai 1973, 136 p.

40. Manessy (Gabriel)

"Créolisation et français régionaux". *Bulletin du Centre d'Études des Plurilinguismes*, IDERIC, Nice, n° 4, 1976, p. 1-10.

41. Morisset (Paul)

"Pour un dictionnaire du français québécois". *Le Devoir* 17, mars 1979, p. 23.

42. Paquette (Jean-Paul)

"Genèse et apocalypse d'une langue: le français de la Gaule à la Nouvelle-France". *Liberté* 20, janvier-février 1978/1, n° 115, p. 7-22.

43. Piron (Maurice)

"Pour un inventaire général des "usances" de la francophonie". *Le français hors de France*, Actes de la Cinquième Biennale de la langue française, Dakar, 1973, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles Éditions africaines, août 1975, p. 38-45.

44. Piron (Maurice)

"Les belgicismes lexicaux: essai d'un inventaire". *Travaux de linguistique et de littérature* XI/1, 1973, p. 295-304.

45. Pohl (Jacques)

"Tendances centrifuges et tendances centripètes du français langue internationale". *Le français hors de France*, Actes de la Cinquième Biennale de la langue française, Dakar, 1973, Dakar-Abidjan, Les Nouvelles Éditions africaines, août 1975, p. 65-73.

46. Poirier (Claude)

"Créoles à base française, français régionaux et français québécois: éclairages réciproques". Québec, Université Laval, Texte dactylographié, 1978, 29 p.

47. Rey (Alain)

"Usages, jugements et prescriptions linguistiques". La norme, *Langue française* 16, décembre 1972, p. 4-28.

48. Rousseau (Jacques)

"Origine et évolution du mot *esquimau*". *Les Cahiers des dix* 20, 1955, p. 179 – *[...]*.

49. Rousseau (Jacques)

"Les américanismes du parler canadien-français". *Les Cahiers des dix* 21, 1956, p. 89-103.

50. Rousseau (Jacques)

"Contribution au Glossaire du français universel". *Vie et langage* 190, janvier 1968, p. 10-18.

51. Rousseau (Jacques)

"Le parler canadien et le français universel". *Les Cahiers des dix* 34, 1969, p. 181 – *[...]*.

52. Sabourin (Conrad) et Lamarche (Rolande)

Le français québécois (Bibliographie analytique). Office de la langue française, Montréal, Éditeur officiel du Québec, juin 1979, XV + 329 p.

53. Straka (Georges)

"Où en sont les études de français régionaux?". *Le français en contact avec: la langue arabe, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales*, Actes du Colloque de Sassenage, 16-20 mai 1977, CILF, 1978, p. 111-126.

54. Straka (Georges)

"Les français régionaux. Conclusions et résultats du Colloque de Dijon". *Travaux de linguistique et de littérature* XV/1, 1977, p. 227-242 [cf. n° 55, p. 227-242].

55. Taverdet (Gérard) et Straka (Georges) [éditeurs]

Les français régionaux. Actes du Colloque sur le français parlé dans les villages de vignerons, organisé par la faculté des lettres et de philosophie de l'Université de Dijon, du 18 au 20 novembre 1976, Actes et Colloques 20, Paris, Klincksieck, 1977, 261 p.

56. Tuaillon (Gaston)

"Réflexions sur le français régional". *Travaux de linguistique et de littérature* XV/1, 1977, p. 7-29 [cf. n° 55, p. 7-29].

57. Valdman (Albert) [sous la dir. de]

Le français hors de France, Collection Créoles et français régionaux, Paris, Éditions Honoré Champion, 1979, [...] p.

58. Van Hoof (Henri)

"La langue française en Belgique". *Lebende Sprachen* 4, 1959, nos 5-6, p. 145-148.

59. Vinay (Jean-Paul)

"Contacts linguistiques au Canada et en France". *Le Français dans le monde* 3, mars 1964, n° 23, p. 47-52; *Vie et langage* 181, avril 1967, p. 182-191.

60. Vintilă - Rădulescu (Ioana)

"Français créole et français canadien". *Phonétique et linguistique romanes*, Mélanges offerts à M. Georges Straka, tome 1, Lyon-Strasbourg, 1970, p. 353-359.

61. Wolf (Lothar)

"Le français régional. Essai d'une définition". *Travaux de linguistique et de littérature* X/1, 1972, p. 171-177.

TABLE DES MATIÈRES

Remarque liminaire..... 5

Sigles et abréviations..... 9

1. Notes sur la spatialité de la langue française..... 13

2. Recherches et études actuelles..... 17

2.1 Le DFV (Davau, Cohen et Lallemand, Bordas, 1972)..... 20

2.2 Le Lexis (Larousse 1975)..... 21

2.3 Le Petit Robert 1978..... 22

3. Problèmes de terminologie et de sémantique..... 27

Notes..... 37

Annexes 1 et 2..... 41

Annexe 1: 1. Termes désignant *le* français..... 43

2. Termes désignant *les* français..... 45

3. Termes désignant le français québécois..... 46

Annexe 2: 1. Termes désignant *le* français..... 47

2. Termes désignant *les* français..... 48

3. Termes désignant le français québécois..... 49

Complément bibliographique..... 51

1. Introduction..... 53

2. Bibliographie..... 57

Achevé d'imprimer à
Québec en avril 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Imprimé au Québec, Canada

34-5115